

<https://www.paris-normandie.fr/id485161/article/2024-01-18/affaire-de-la-petite-lisa-conche...>

Par Paris-Normandie

4 min read

Affaire de la petite Lisa à Conches-en-Ouche : le SNUDI-FO dénonce un « emballement médiatique »

Dans un communiqué de presse jeudi 18 janvier 2024, le syndicat souhaite que soit respectée la présomption d'innocence et dénonce un emballement médiatique autour de l'affaire.



Lisa, 3 ans, est décédée après avoir été violemment frappée - Photo d'archives Paris Normandie



Publié: 18 Janvier 2024 à 15h45 Temps de lecture: 1 min

Le SNUDI-FO 27 (Syndicat national unifié des directeurs et instituteurs) réagit vigoureusement, par la voie d'un communiqué de presse jeudi 18 janvier 2024, à ce qu'il estime être un « *emballement médiatique* » de [l'affaire de Conches-en-Ouche](#), où [deux directeurs d'école font face à des accusations](#) de non-dénonciation de maltraitance. Tout en rappelant la présomption d'innocence, le syndicat souligne les conditions de travail de plus en plus difficiles des directeurs d'école, chargés de tâches administratives croissantes sans « *un soutien adéquat* ».

Présomption d'innocence

Le syndicat demande un respect strict de la présomption d'innocence pour les directeurs concernés, rappelle les défis auxquels sont confrontés les professionnels de l'éducation. Il pointe du doigt le manque de personnel médical dans les écoles, ainsi que les difficultés liées au traitement des « *Informations préoccupantes* », déplorant un système social sous-financé.

Generated with Reader Mode